

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 22/09/2010**



L'an deux mille dix, le 22 septembre à 19 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à BESSIERES, sous la présidence de Monsieur Eric OGET, Président.

Délégués titulaires présents :

CC des Coteaux du Girou :	Mrs CIERCOLES A., BOURGEOIS J.L., VIDAL J.F.
CC de Save et Garonne :	Mrs LAGORCE P., NEBOUT D., OUSTRI Ch. SAINT PAUL A.
CC de Villemur sur Tarn :	Mme TERRANCLE I. et Mrs OGET E., ROUX D.
CC de Cadours :	Mrs CLUZET A., ZACCARIOTTO C.
Communes à compétence SCoT :	Mrs GALLINARO A., LAYNAT M., PETIT Ph., SARRAU B., SOULIGNAC M., VIDAL L.

Délégués titulaires représentés :

CC des Coteaux du Girou :	Mr CUJIVES D. par FONT A.
CC de Save et Garonne :	Mr ANDRE R. par Mme VOLTO V., BENTANAX F. par BUTTO Cl.
Communes à compétence SCoT :	Mmes CHAMPAGNAC M.H. par VIDAL J.F., GIBERT J. par COULOMBIER F., VASSAL J.P. par LAYNAT M.

Délégués titulaires absents :

CC des Coteaux du Girou :	Mrs CALAS D., CIERCOLES Ch.
CC de Save et Garonne :	Mrs CAMPOS F., ESPIE J.C.
CC de Villemur sur Tarn :	Mr BOUDET J.C.
Communes à compétence SCoT :	Mr RAYSSEGUIER J.L.

Nombre de délégués :

En exercice : 30

Titulaires présents ou représentés : 24

VOTANT : 22

POUR : 24

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération modificative n° 2 - 2010 – Budget 2010

Réajustement des résultats d'exécution 2009

Le Président explique à l'assemblée la nécessité pour le syndicat mixte de rétablir, dans le Budget 2010, les chiffres exacts (lesquels avaient été arrondis au supérieur) des résultats d'exécution 2009 et propose les modifications suivantes :

DESIGNATION	Diminution sur les crédits ouverts (€)	Nouvelles inscriptions en section de Fonctionnement
R 002 Report Excédents de fonctionnement	- 39.72	33 460.28
D 60631 Produits d'entretien	- 39.72	160.28

DESIGNATION	Diminution sur les crédits ouverts (€)	Nouvelles inscriptions en section d'Investissement
R 001 Solde d'exécution	- 25.05	4 074.95
D 205 Concessions et droits similaires, brevets, licences	- 25.05	674.95

Le Comité Syndical, entendu l'exposé de Monsieur le Président,


Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article unique : DECIDE d'inscrire au Budget 2010, 33 460.28 € en R 002 (Report Excédents de Fonctionnement) et 4 074.95 € en R 001 (Solde d'exécution en Investissement), ainsi que 160.95 € en D 60631 et 674.95 € en D 205 pour équilibrer le budget.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signés au registre les membres présents.

Pour copie conforme,

Date de la convocation : 14/09/2010
Date d'affichage : 14/09/2010
Certifié exécutoire le : 05/10/2010
Affiché le : 05/10/2010


Eric OGET
Président

